

16 **La Marseillaise** / samedi 17 et dimanche 18 mars 2018

## WEEK-END GRAND SUD



**Une dégustation a été organisée lors d'une réception des producteurs.**

PHOTO DR

# Vins

---

Au concours général agricole, les Côtes de Provence Sainte Victoire ont joué dans la cour des grands.

---

**Une excellence reconnue un peu plus chaque année à la grande satisfaction du président de l'association des vigneron.**

---

## TRETS

Chaque année, les vigneron de l'Association Sainte Victoire estiment avoir « fait le plein ». Or, pour la cuvée 2017, le nombre de médailles et de caves et domaines élus est encore supérieur. 48 médailles au total, 21 d'or, 23 d'argent et 4 de bronze pour vingt domaines et caves. Et cerise sur le gâteau, un huitième Prix d'excellence consécutif pour le Domaine des Diabes de Puylobier dorloté par Virginie et Guillaume ! Un prix convoité car il récompense notamment une constance dans la qualité des produits et une assiduité à la présentation au concours.

Un tel palmarès valait bien une sympathique réception des producteurs de ce nectar, dans le salon d'honneur du château de Trets. Avec modération, bien entendu, les crus récompensés ont fait l'objet d'une dégustation, histoire de goûter le fruit du labeur et satisfaire le palais.

Olivier Sumeire, le président de l'Association, exulte : « *Chaque année je dis que nous atteignons le sommet et voilà que nous faisons mieux encore la suivante ! C'est extraordinaire ! Les deux tiers de nos caves sont récompensés. Et encore, dans le règlement du concours, seulement la moitié des sélectionnés*

*pour la finale sont retenus à cette finale. Je dirais ma satisfaction du travail collectif que nous menons. Dans ce terroir, nous représentons un poids économique important, pas seulement pour le vin, mais aussi l'emploi, le rayonnement de notre région. »*

Terroir d'exception qui lui vaut cette appellation, le Côte de Provence Sainte Victoire, après une stricte sélection des parcelles, rayonne sur 2 654 ha, comprend 27 caves particulières et 4 caves coopératives qui comptent 319 adhérents.

Trois cépages historiques provençaux sont privilégiés : grenache, syrah et cinsault dans le respect d'un rendement maxi de 50 hl/ha. La production 2017 avoisine les 3,5 millions équivalent bouteilles. Mais elle n'est pas le seul critère.

## Une démarche d'agriculture raisonnée et responsable

Depuis deux décennies, avec leur association, les vigneron se sont progressivement engagés dans une démarche d'agriculture raisonnée et responsable. Fruit de ce travail, depuis 2012, l'association a été retenue pour intégrer le réseau des fermes Dephy Ecophyto.

Cette évolution du rapport à la nature allié à la qualité, que reflète le palmarès du concours général, tend à un progrès dans la pratique d'une culture biologique et durable. Le nombre de vigneron qui s'y engage augmente chaque année.

Par le juste retour de ce travail, qui donne une véritable personnalité au vin rosé du terroir Sainte Victoire, les vigneron entendent offrir au public, dans les trois couleurs, un vin de gastronomie qui rayonne déjà au-delà des frontières.

**Claude Duret**